



L'école inclusive à l'épreuve des réalités

Peut-on envisager la question de l'inclusion sociale en faisant l'impasse sur les facteurs de l'exclusion quel qu'en soit l'origine : accidents de santé, situation de handicap, perte d'autonomie, ou plus généralement la précarité et la pauvreté ?

Notre pays a adopté en juillet 1998 **une loi d'orientation contre les exclusions** qui prend en considération tous les domaines de la vie (logement, emploi, santé, justice, éducation et culture, protection de la famille et de l'enfance). Cette loi s'est donnée pour ambition de garantir le respect de l'égalité de tous, par un accès effectif à l'ensemble des droits de tout citoyen.

L'accès à l'école, à l'éducation, à la formation professionnelle, à la culture font partie pour tous de ces droits inconditionnels et sont les fondements même des valeurs démocratiques qui font notre société.

La loi a ainsi donné naissance à un double mouvement conduisant à un changement de regard et des pratiques.

L'école se trouve ainsi en première ligne dans son rôle éducatif pour permettre à l'ensemble de la jeunesse d'avoir accès à l'enseignement, à la formation et à l'entrée dans la vie active.

L'école inclusive participe à la dynamique d'une société inclusive dans une logique d'accompagnement tout au long de la vie autant que de besoin.

La société, dans son ensemble, est donc concernée par le challenge d'une école accessible à tous. En conséquence, cela nécessite la mise en synergie des compétences et des offres pédagogiques, médico- sociales, éducatives, sanitaires, tout en s'inscrivant dans une recherche d'amélioration de l'efficacité et pas dans une seule logique économique.

La réussite de ce changement de paradigme repose sur la réflexion et l'action croisée de tous les acteurs comme moteur de cette transformation : parents, professionnels, élus des territoires concernés afin de faire émerger des stratégies innovantes et diversifiées pour l'accompagnement des parcours de vie des personnes concernées.

La FNASEPH et le RNCE souhaitent, en ensemble, poursuivre une réflexion pour confronter le concept de l'école inclusive à la réalité, au cours de cette journée de travail à laquelle nous vous invitons.

A partir d'une idée fondamentale, la personne actrice de son parcours, nous dégagerons au cours de 4 ateliers, des perspectives d'action au service de l'école inclusive

Atelier n° 1 : La place de la personne et la question des regards croisés dans la culture de l'évaluation.

Atelier n° 2 Quels modèles coopératifs de proximité pour des réponses accompagnées ?

Atelier n° 3 Comment devront s'organiser les professionnels ?

Atelier n°4 Quel financement de l'accompagnement ?

